

Communiqué de presse

Zattoo continue de proposer la TV en Replay sans frais supplémentaires et introduit la fonctionnalité « Skip » pour les publicités TV

Zurich, 14. Septembre 2022 – À partir du 4 octobre 2022, le nouveau Tarif commun 12 sera officiellement appliqué. Il s'agit de l'accord sectoriel au sein du secteur télévisuel sur lequel les stations de télévision et les diffuseurs se sont mis d'accord. Le fournisseur de services de streaming TV Zattoo continuera à proposer le Replay TV pendant 7 jours pour ses abonnements Ultimate et Premium en Suisse. Le tarif de ces deux modèles d'abonnement reste inchangé et n'augmentera pas. Pour l'abonnement Ultimate, Zattoo améliore en plus l'utilisation du Replay TV en introduisant la fonctionnalité « Skip » pour passer les publicités TV.

L'année dernière, les chaînes de télévision et les diffuseurs se sont entendus, dans le cadre de l'accord sectoriel « Tarif commun 12 » (TC12), sur un cadre juridique garantissant également à l'avenir la disponibilité des contenus TV en Replay en Suisse. Il s'agit ainsi de compenser les recettes publicitaires qui seront perdues du fait de l'avance rapide des créneaux publicitaires.

Avec Zattoo, continuez à profiter de 7 jours de Replay TV sans frais supplémentaires

L'accord sectoriel prévoit, pour l'utilisation future de la TV en Replay, soit de la publicité supplémentaire, soit un tarif de licence plus élevé à payer par les diffuseurs aux chaînes. Chaque diffuseur décide lui-même de la manière dont cet accord est mis en œuvre sur sa propre plateforme. Dans le cadre de l'accord, Zattoo continuera à proposer le Replay TV pendant 7 jours à ses utilisateurs suisses sans frais supplémentaires. Cela signifie que Zattoo n'augmentera pas les tarifs de ses propres modèles d'abonnement, qui resteront comme auparavant à 20 CHF par mois pour l'abonnement Ultimate et à 12 CHF par mois pour l'abonnement Premium. Zattoo ne fera pas payer de frais supplémentaires pour la TV en Replay.

« Dans le cadre de l'accord sectoriel, nous continuons à proposer à nos utilisateurs une offre TV complète et agréable, sans augmenter nos tarifs. Avec l'introduction de la nouvelle fonctionnalité « Skip » dans l'abonnement Ultimate, nous améliorons même l'expérience utilisateur pour la TV en Replay et les contenus en différé », explique Constanze Gilles, directrice générale DTC (Direct-to-Consumer) chez Zattoo.

Nouvelle fonctionnalité « Skip » pour passer les publicités TV

Avec l'abonnement Ultimate, Zattoo permet comme auparavant de regarder la TV en Replay pendant 7 jours sans frais supplémentaires et sans publicité. En effet, les frais de licence mensuels dus dans le cadre de l'accord sectoriel pour l'utilisation du Replay seront à l'avenir pris en charge par Zattoo et ne seront pas répercutés sur les abonnés. En outre, Zattoo améliore l'expérience utilisateur pour les contenus en différé dans l'abonnement Ultimate en lançant le 27 septembre 2022 la nouvelle fonctionnalité « Skip » : dès que les annonces publicitaires de la chaîne de TV démarrent, le Skip-Button apparaît, ce qui permet de passer l'intégralité des publicités. La fonctionnalité « Skip » est disponible sur toutes les chaînes ayant signé l'accord sectoriel. Il se peut que l'implémentation technique ne soit pas encore terminée avec certaines chaînes au moment du lancement, mais elle le sera rapidement. Pour toutes les autres chaînes, il sera possible de passer les publicités comme d'habitude.

Abonnement Premium avec de courtes coupures publicitaires à la place de la publicité habituelle de la chaîne de TV

Il n'y aura pas non plus à l'avenir d'augmentation des tarifs pour les contenus en différé avec l'abonnement Premium. Au lieu de cela, une publicité d'une durée maximale de 7 secondes s'affichera avant le début d'une émission sur la TV en Replay. Si une émission est mise en pause, une publicité statique sera affichée pendant ce temps. Dès que les téléspectateurs atteindront les publicités de la chaîne TV alors qu'ils regardent une émission en différé et qu'ils souhaitent faire une avance rapide, une brève série de clips publicitaires d'une durée maximale de 130 secondes les remplacera. Ainsi, même avec l'abonnement Premium, les utilisateurs n'auront pas à regarder l'intégralité des publicités durant de longues minutes, mais seulement quelques spots courts. Dans le cadre du Tarif commun 12, toutes les recettes provenant des publicités supplémentaires seront intégralement reversées aux chaînes de télévision.

Les modifications apportées aux abonnements Ultimate et Premium s'appliquent à toutes les chaînes ayant signé l'accord sectoriel commun. Un aperçu des chaînes participantes est disponible [ici](#). Pour toutes les autres chaînes, l'utilisation de la TV en Replay reste inchangée, y compris la possibilité de passer les publicités.

Pour les utilisateurs du modèle Zattoo Free, financé par la publicité, le Tarif commun 12 ne changera rien à l'avenir, car la TV en Replay ne sera pas non plus disponible dans ce cas, comme c'était déjà le cas jusqu'à présent.

Pour plus d'informations sur la mise en œuvre du Tarif commun 12 chez Zattoo, cliquez [ici](#).

Un visuel est accessible en téléchargement [ici](#).

Veuillez ajouter la mention suivante en référence au droit d'auteur : © Zattoo AG

À propos de Zattoo

[Zattoo](http://www.zattoo.com) (www.zattoo.com) compte au rang des principaux fournisseurs de streaming TV en Europe avec près de trois millions d'utilisateurs chaque mois. Créée en 2005, l'entreprise emploie plus de 200 collaboratrices et collaborateurs, répartis entre le siège à Zurich et le site de Berlin. Grâce à Zattoo, les utilisateurs de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche peuvent regarder toutes les chaînes TV habituelles en HD et en Full HD ainsi qu'un grand nombre de contenus en VOD (vidéo à la demande). Zattoo est disponible sur la presque totalité des terminaux, à savoir téléviseurs connectés, ordinateurs PC et portables, lecteurs de streaming ou encore smartphone et tablettes. En plus de l'utilisation gratuite, Zattoo propose aussi avec ses abonnements payants des fonctions permettant de regarder la télévision en différé ou encore d'accéder aux flux de streaming dans l'ensemble de l'UE. Depuis 2012, Zattoo propose aussi sa technologie à des fournisseurs de contenus et à des opérateurs du monde entier sous forme de plateforme TV as a service. L'entreprise suisse TX Group, pôle digital et réseau de médias et de plateformes, est impliquée au capital de Zattoo depuis 2008. Elle a fait passer sa prise de participation à plus de 50 % en 2019.

Contact presse :

Antonia Mann, PR Manager, +49 151 54178204, press@zattoo.com

Notre logo est disponible en téléchargement [ici](#).

Pour plus d'information : <https://zattoo.com/company/fr/press/>

Suivez-nous aussi sur [LinkedIn](#).